



FORMULAIRE D9

ELECTIONS COMMUNALES DU | | | | . | | | | . 20| | | |

Relevé portant enregistrement de l'identité des personnes physiques qui ont fait des dons de 125 euros et plus, à des partis politiques, à des listes ou à des candidats et à des mandataires politiques aux élections en vue du renouvellement des Conseils communaux en Région de Bruxelles-Capitale (article 8 de la loi du 7 juillet 1994¹, art 23, §7 du code électoral communal bruxellois)

- *Ce formulaire est à utiliser séparément par les candidats (1), listes (2) et partis politiques (3) se présentant aux élections pour le renouvellement des conseils communaux.*
- *Il concerne les dépenses électorales.*
- *Pour les partis politiques, le formulaire doit être remis au président du tribunal de première instance dans le ressort duquel le siège national du parti est établi, dans les trente jours des élections.*
- *Pour les listes et candidats le formulaire doit être remis au président du tribunal de première instance de la commune, dans les 30 jours de l'élection.*
- *Dans les deux cas le formulaire est soustrait à la consultation du public.*

(1)² Je soussigné, (nom et prénom) :

ayant fait acte de **candidature** à l'élection du | | | | . | | | | . 20| | | |
en vue du renouvellement du conseil communal dans la commune de _____
et ayant figuré en cette qualité en N°| | | |, sur la liste _____

(2)³ Je soussigné, (nom et prénom) :

agissant au nom de **la liste** (indiquer le sigle ou logo et la dénomination)

présentée à l'élection du | | | | . | | | | . 20| | | |
en vue du renouvellement du conseil communal dans la commune de _____

(3)⁴ Je soussigné, (nom et prénom) :

agissant au nom du **parti politique** (indiquer le N° d'ordre commun, le sigle ou logo, la dénomination et l'adresse) :

¹ Loi du 7 juillet 1994 relative à la limitation et au contrôle des dépenses électorales engagées pour les élections des conseils provinciaux, communaux et de districts et pour l'élection directe des conseils de l'aide sociale.

² Partie à remplir uniquement par le candidat.

³ Partie à remplir uniquement par la personne agissant au nom de la liste.

⁴ Partie à remplir uniquement par la personne agissant au nom du parti politique.

déclare avoir reçu des personnes physiques durant l'année des élections, des dons de 125 euros et plus dont la liste est reprise ci-dessous. Les dons identifiés ci-dessous doivent avoir été réceptionnés entre le 1^{er} janvier de l'année de l'élection et le jour de l'élection.

Date à laquelle le don a été réceptionné	Identité de la personne physique qui a effectué le don ⁵	Montant du don
. . 20	Nom : _____ Prénom : _____	€
. . 20	Nom : _____ Prénom : _____	€
. . 20	Nom : _____ Prénom : _____	€
. . 20	Nom : _____ Prénom : _____	€
. . 20	Nom : _____ Prénom : _____	€
. . 20	Nom : _____ Prénom : _____	€
TOTAL GENERAL		€

Je certifie cette liste complète et exhaustive, constituant, durant l'année des élections, l'entièreté des dons reçus de 125 euros et plus, tant en espèces qu'en nature. J'ai évalué raisonnablement, au prix du marché les dons qui n'ont pas été effectués en espèces.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse complète : _____

Qualité du déclarant⁶ : _____

Fait à Bruxelles, le | | | . | | | . 20 | | |

Signature :

⁵ Mentionner ici les noms, prénoms, nationalité et adresse complète (rue, numéro et commune de résidence principale) de l'auteur du don.

⁶ Choisir une des possibilités suivantes : le candidat , la personne agissant au nom de la liste ou la personne agissant au nom du parti politique.